



COMMUNIQUÉ

Par décrets signés ce jour, par le Président du Conseil, sont nommés :

- Ministre des transports, du désenclavement et des pistes rurales

Monsieur Comla LUKU KADJE, ingénieur des ponts et chaussées.

- Ministre délégué auprès du ministre des transports, du désenclavement et des pistes rurales, chargé de l'économie maritime

Monsieur Edem Kokou TENGUE, docteur en économie.

Fait à Lomé, le 23 janvier 2026

**Le Ministre,
Secrétaire Général du Gouvernement**

